# DEMANDE D'AUTORISATION : CONTROLE DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE

## A- DEMANDEUR

NOM et Prénom du ou des Propriétaires du bien à vendre :
.....

Adresse :.....
.....

Code postal :..... Commune : .....

TEL : ...../...../...../...../..... ou PORT : ...../...../...../...../.....

MAIL : .....

Adresse du bien à vendre : .....

Code postal : .....Commune : .....

## B- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je m'engage par cette demande :
- A honorer le rendez-vous fixé avec Véolia ;
- A régler la facture au délégataire (Véolia).

Je confirme :
- Avoir reçu ce jour le règlement de service (annexé au bordereau) : oui □ / non □
- Avoir pris connaissance du règlement de service : oui □ / non □

Fait à …….. Le……..

Signature du pétitionnaire :

**Important :**
**Le contrôle diagnostic assainissement sera réalisé par un technicien de Véolia Eau. Le rapport de l'existant est obligatoirement annexé au compromis de vente.**
Son tarif dans le cadre d'un assainissement non collectif (80.00 € HT prix révisable selon indexation).

La Communauté de Communes du Ternois traite vos données dans le cadre de la gestion des demandes de diagnostics assainissement. Ce traitement repose sur une obligation légale. Les données seront traitées en interne et seront transmises auprès de notre délégataire VEOLIA. Elles sont conservées durant 30 ans. Passé ce délai, elles seront détruites définitivement dans le cadre des règles légales de conservation. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si aucune obligation légale ne s'y oppose. Pour exercer vos droits, cliquez ici : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/formulaire-de-saisie-du-dpo. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) si vous le jugez utile. Pour tout renseignement sur la protection de vos données, contactez le service assainissement de la Communauté de communes du Ternois : assainissement@ternoiscom.fr